

U Viscuvatu : 71 ruches volées

Le confinement n'empêche visiblement pas les malfaiteurs de perpétrer leurs basses œuvres.

En début de semaine, dans la nuit de lundi à mardi, un vol a été commis sur la commune de Viscuvatu, au lieu-dit Arena.

Au total, 71 ruches appartenant au groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) Marchioni ont été dérobées dans un champ, à proximité de la Ruche foncière. « Lorsque nous sommes arrivés sur place, mardi matin, il n'y avait plus rien, déplore Alice Marchioni, qui gère avec son mari Grégory ce Gaec installé principalement sur la commune de Brandu. Tout le travail que nous avons effectué est anéanti et cela compromet notre production pour l'an prochain. »

Un nouveau coup dur pour la filière

C'est sans compter le préjudice pour l'entreprise en ce début de saison apicole et à raison d'environ 300 euros par ruche. Peu après la découverte des faits, les apiculteurs ont donc déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

Une enquête a été ouverte dans la foulée et confiée à la brigade de Penta di Casinca, confirme Stéphanie Pradelle, procureur adjoint de la République à Bastia.

Il n'empêche que cette affaire est un nouveau coup dur pour la filière apicole insulaire.

Début avril, 140 ruches appartenant à un autre apiculteur professionnel, Alain Valentini, ont été décimées par un produit insecticide sur la commune de Monte.

Si aucun lien n'est établi entre ces deux actes malveillants, ces faits avaient également donné lieu à un dépôt de plainte.

« Ces actes mettent en péril une exploitation »

« Ce type d'agissements est intolérable et met en péril une exploitation gérée par des jeunes apiculteurs qui perdent une partie importante de leur cheptel, appuie Denis Casalta, le président de l'appellation d'origine protégée (AOP) Mele di Corsica.

L'économie apicole est déjà frappée de plein fouet par la crise sanitaire qui a créé des problèmes de commercialisation de nos produits. Les apiculteurs sont aussi durement touchés par les aléas climatiques qui engendrent des difficultés de production. L'AOP leur apporte tout son soutien et sera aux côtés de ces exploitants pour participer à l'effort de reconstitution de leur cheptel. »

JULIAN MATTEI